



**Pétition pour un modèle réaliste de réseau de tram à 5 lignes adressée au Grand-Conseil et au Conseil Municipal de la Ville de Genève**

Le but de cette démarche de l'Association Transports et Environnement (ATE) n'est pas un retour en arrière, mais un moyen de reliair à nouveau efficacement les rives gauche et droite (en particulier la gare de Cornavin) par des liaisons directes, tout en tenant compte des contraintes techniques et de la nouvelle configuration du réseau.

**Considérations sur le réseau :**

- Le réseau possède actuellement 4 lignes, dont deux (14 et 18) ont un long tracé commun.
- Notre réseau de voies de tram devrait être utilisé de façon optimale ; dans la mesure du possible les trams et trolleybus devraient remplacer les bus qui restent des moyens de transports polluants et bien moins appréciés par les usagers.
- Les bus 61 et 27, proposés comme alternatives aux anciennes lignes 13 et 16, ne desservent pas les mêmes zones que desservaient ces deux lignes ; c'est ainsi que le problème de transport pour les habitants des Trois Chêne et de Carouge subsiste.
- Les pôles d'échange de Cornavin, Bel-Air et Plainpalais ne sont pas satisfaisants pour le transbordement des passagers.

**L'ATE propose :**

1) Carouge - Cornavin : Prolongation de la ligne 18 vers Carouge

A partir de Bel-Air, elle pourrait rejoindre le parcours du 12 (via la Corraterie) pour terminer au Rondeau de Carouge.

2) Trois Chênes - Cornavin : Réintroduction de l'ancien 16, avec deux options de parcours :

- Option 1) Rétablissement du "tourner à gauche" depuis l'arrêt *Stand* sur le Boulevard Georges Favon en direction de la rue du Stand.
- Option 2) Venant de Cornavin par le même tracé que le 14 jusqu'aux ponts de l'île, le 16 pourrait ensuite emprunter le quai de la Poste et bifurquer à gauche pour rejoindre la rue du Stand par la place de la Poste, ce qui impliquerait la construction d'un court tronçon de voie unique.

Dans les deux options, le 16 nouveau pourrait desservir la Rive gauche au moins jusqu'à Chêne-Bourg.

La prolongation de la ligne 18 et la réintroduction de la ligne 16 ont le même but : faciliter la communication entre les deux rives.

3) Amélioration des pôles d'échange

Quelle que soit l'évolution du réseau ces prochaines années, les pôles d'échange que représentent Cornavin, Bel-Air, Plainpalais et Rive ne sont actuellement pas satisfaisants pour le transbordement des passagers notamment ceux à mobilité réduite. Les solutions proposées le 6 mai dernier par les Verts pour Cornavin et Bel-Air vont dans le bon sens et devraient être réalisées rapidement.

En ce qui concerne le rond-point de Plainpalais, l'ATE suggère l'étude d'un passage souterrain ou d'une passerelle aérienne pour les piétons reliant la Plaine au centre du rond-point facilitant ainsi la fluidité des transbordements entre les arrêts.

4) Priorité aux feux

Depuis de nombreuses années, l'ATE milite pour octroyer la priorité aux transports publics sur le trafic individuel motorisé aux feux de signalisation. Cette mesure d'accompagnement permettrait de fluidifier largement le réseau et d'améliorer la vitesse commerciale des trams.

Les soussigné-e-s demandent la réalisation des quatre points évoqués dans cette pétition.

Nom	Prénom	Adresse	Commune	Signature

Ville de Genève Secrétariat du Conseil municipal
 8 JUL. 2013
Ass. Zerp
Copies:

Pour une mobilité  
d'avenir



Monsieur Pascal Rubelli  
Président  
Conseil municipal de la Ville de Genève  
Rue de la Croix-Rouge 4  
1204 Genève

Genève, le 4 juillet 2013

Monsieur le Président,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint une pétition de l'Association transports et environnement – section genevoise (ATE-Genève), intitulée « Pétition pour un modèle réaliste de réseau de tram à 5 lignes ».

Nous restons à la disposition du Conseil municipal pour plus d'informations et nous réjouissons de débattre de cette proposition lors d'une audition à laquelle la Commission des pétitions voudra bien nous convoquer.

Vous remerciant d'avance de la suite que vous donnerez à nos demandes, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Bien à toi

  
Thomas Wenger  
Président

  
Valérie de Roguin  
Secrétaire associative